



**Rapport du Comité des projets  
sur la réunion du 9 mars 2016**

Point 1:	Adoption de l'ordre du jour .....	2
Point 2:	Élection du président et du vice-président pour 2015/16 .....	2
Point 3:	Projets de mise en valeur du café.....	2
Point 4:	Coopération avec d'autres organisations .....	4
Point 5:	Questions diverses .....	4
Point 6:	Date de la prochaine réunion .....	5

1. Le Comité des projets a tenu sa 11<sup>e</sup> réunion à Addis-Abeba (Éthiopie) le 9 mars 2016.

**Point 1 : Adoption de l'ordre du jour**

2. Le Comité a adopté le projet d'ordre du jour figurant dans le document [PJ-94/15 Rev. 1](#).

**Point 2 : Élection du président et du vice-président pour 2015/16**

3. Le Comité a nommé M. Primus Kimaryo (Tanzanie) en tant que Président et M. Conradin Rasi (Suisse) en tant que Vice-Président pour l'année caféière 2015/16.

**Point 3 : Projets de mise en valeur du café**

**Projets en cours d'examen par l'OIC**

4. L'Économiste principal a présenté la proposition de projet ci-après figurant dans le document [PJ-95/16](#) : Autonomisation des femmes et des jeunes pour participer à la chaîne de valeur du café en Ouganda. Le projet illustre la contribution d'une petite/moyenne entreprise (PME) et vise à renforcer la capacité des groupes de producteurs de café constitués de femmes et de jeunes afin d'améliorer leurs compétences dans les technologies de production et de commercialisation pour obtenir de meilleurs prix et accroître leur part de la valeur ajoutée. Le projet a été examiné par le Sous-comité virtuel de présélection (SCVP) pour la première fois en février 2016, qui avait recommandé au Comité d'approuver la proposition. Le Comité, à son tour, a décidé que la proposition devrait être soumise au Conseil pour approbation.

**Projets en cours d'examen par les bailleurs de fonds**

5. L'Économiste principal a présenté le document [PJ-99/16](#) dans lequel figure un rapport sur les projets à l'étude technique par l'OIC, les projets en cours de mise en œuvre, les projets approuvés par le Conseil international du Café et à la recherche de fonds pour leur mise en œuvre et les projets terminés. L'Économiste principal a indiqué qu'en raison d'un changement dans la politique du FCPB en matière de financement des projets, un certain nombre de projets approuvés par le Conseil n'ont pas été reçus positivement par le FCPB. Par conséquent, l'Économiste principal a recommandé que, conformément à la décision prise en septembre 2014, les projets qui étaient à la recherche d'un financement depuis les deux dernières années devraient être retirés des cartons. Afin de relever le défi du financement rencontré par les projets de mise en valeur du café, le Directeur exécutif a évoqué son plan

de relance de l'Organisation par des innovations fondamentales, notamment des recherches approfondies sur la création de partenariats avec des institutions financières et des bailleurs de fonds pour le financement des projets.

6. Le Comité a pris note du rapport et a approuvé la recommandation que les projets dont le financement n'a pas été mobilisé au cours des deux dernières années devraient être retirés des cartons.

### **Projets approuvés**

7. L'Économiste principal a fait le point de la situation des trois projets en cours détaillés dans les trois annexes du document [PJ-100/16](#).

#### *Plan durable de garantie du crédit visant à faciliter la transposition des méthodes améliorées de transformation en Éthiopie et au Rwanda*

8. Le but de ce projet (annexe I) est de fournir des crédits aux producteurs de café en Éthiopie et au Rwanda, garantis par le FCPB. Le rapport de situation reçu par le Secrétariat indiquait que, en Éthiopie, un nouveau jalon a été atteint en ce qui concerne l'établissement d'une relation entre les coopératives agricoles et les fournisseurs de services financiers. Au Rwanda, bien que certains défis restent à relever, la banque a accordé des prêts à deux coopératives. Le projet est dans sa dernière année et un atelier de clôture est prévu pour décembre 2016.

#### *Promotion d'une filière du café durable au Burundi*

9. Ce projet (annexe II) est un exemple type de collaboration public-privé. En octobre 2012, une société de négoce de café (Sucafina) a proposé une approche différente de la durabilité dans le secteur du café afin d'augmenter le rendement et d'améliorer les conditions de vie de ceux qui travaillent dans le secteur, et d'assurer ainsi des approvisionnements suffisants aux exportateurs. Le concept a été développé avec l'aide de l'OIC. Kahawatu, l'agence d'exécution du projet, a mobilisé 1,6 million de dollars et le projet est actuellement mis en œuvre. Kahawatu a déjà sensibilisé de nombreux producteurs et continue ses activités de mobilisation de fonds pour le projet.

#### *Régénération qualitative et quantitative du café pour améliorer les conditions de vie des caféiculteurs frappés et déplacés par la guerre en République démocratique du Congo*

10. Le but de ce projet (annexe III) est d'améliorer les conditions pour les producteurs de café de la République démocratique du Congo. La région où il est mis en œuvre a beaucoup souffert des ravages des conflits et ce projet vise à aider les producteurs de café qui reviennent dans la région. Le projet est toujours en bonne voie en termes d'amélioration de la qualité du café grâce à des microstations de lavage et à l'organisation des producteurs de café en coopératives. Le FCPB a nommé un consultant chargé de procéder à un examen intermédiaire et l'OIC devrait effectuer une mission de supervision en avril 2016. Cependant, le Comité a été informé par un Membre de l'absence de communication entre l'agence d'exécution du projet (VECO) et le gouvernement. L'Économiste principal a indiqué que ce problème serait abordé lors de la mission de supervision de l'OIC prévue pour avril 2016.

11. Le Comité a pris note de ces rapports.

**Point 4 :                   Coopération avec d'autres organisations**

12. La Chef des opérations a fait le point de Vision 2020, cadre de coopération entre l'Organisation, l'Association 4C et l'Initiative IDH sur le commerce durable.

13. L'Économiste principal a fait rapport sur la note conceptuelle relative à la mise en place du Mécanisme africain du café, initiative conjointe avec le Groupe de la Banque africaine de développement visant à soutenir le secteur africain du café. Le développement du secteur du café en Afrique fait face à un certain nombre de défis car sa transformation économique dépend d'une agriculture moderne caractérisée par une augmentation de la productivité et de la valeur ajoutée. Dans ce contexte, différents partenaires, sous la direction du Secrétaire général de l'Organisation interafricaine du Café, se sont rapprochés de la Banque africaine de développement, après avoir discuté de l'idée au cinquième Forum consultatif de l'OIC sur le financement dans le secteur du café, pour demander la création d'un fonds de mise en valeur du café sous le nom de Mécanisme africain du café. Grâce à ce mécanisme, la Banque entend mobiliser des ressources pour des solutions durables qui permettront d'exploiter le potentiel de l'industrie africaine du café. La Banque organise un atelier les 28 et 29 avril à son siège d'Abidjan pour définir la conception, le mandat et les conditions du fonctionnement du mécanisme.

14. L'Économiste principal a également indiqué que les suggestions de l'Union européenne formulées par sa délégation seraient incluses dans la note conceptuelle.

15. Le Comité a pris note de ces rapports.

**Point 5 : Questions diverses**

16. Un Membre a informé le Comité d'une épidémie de rouille des feuilles et a invité le Secrétariat à diffuser des informations sur la façon de relever ce défi. L'Économiste principal a informé le Comité qu'un projet parrainé par l'OIC et mis en œuvre par CABI en Inde et quatre pays africains avait fourni des éléments utiles qui pourraient être partagés avec les Membres.

17. Le Comité a pris note de ces renseignements et a encouragé le Secrétariat à diffuser largement les résultats des projets pertinents.

**Point 6 : Date de la prochaine réunion**

18. Le Comité a noté que sa prochaine réunion aura lieu pendant la 117<sup>e</sup> session du Conseil qui se tiendra à Londres du 19 au 23 septembre 2016.